



CONTEXTE ÉCONOMIQUE GLOBAL

FICHE VARIABLE

INTERNATIONALISATION

COLLÈGE DE PROSPECTIVE
CHANTIER INDUSTRIE



SYSTÈME DE VARIABLES

Cette fiche s'inscrit dans un système global de variables.

Les variables faisant l'objet d'une fiche sont celles identifiées lors des premières tables rondes du chantier prospectif comme porteuses d'évolutions majeures ayant un impact direct ou indirect sur l'industrie.

Chaque fiche rassemble, sauf exception, la documentation permettant de comprendre l'évolution passée, présente et future d'une variable.

Elle expose les dynamiques d'évolution (tendances, ruptures...), et propose quelques évolutions possibles (micro-scénarios travaillés en atelier).

1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE GLOBAL

Croissance économique mondiale
Monnaie
Europe, Brexit
Production française
Export
Coûts de production
Intervention de l'Etat
Internationalisation
Ressources (énergie, matières...)

2. ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE

Servicialisation de l'industrie
Modèles d'affaires
Logistique et Supply Chain

3. ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Sécurité industrielle
Règlementations
Changements climatiques

4. ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

Capital humain
Attractivité régionale
Infrastructures
Environnement institutionnel,
économique, gouvernance
locale
Recherche et développement

5. ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Big Data
Intelligence Artificielle
Réalité augmentée
Cobotique
Fabrication additive
Internet des objets
Gestion de cycle de vie du
produit

6. ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Imaginaire de l'industrie

Tendances de consommation

TRAJECTOIRE DE LA VARIABLE

Une entreprise s'internationalise lorsqu'elle développe son activité au-delà de son territoire national. Il s'agit d'une stratégie de croissance hors du marché national de l'entreprise. Cette stratégie répond à deux types de motivations, pouvant être distinctes l'une de l'autre :

- la recherche d'avantages concurrentiels (exemple d'une recherche de bas niveaux de salaires),
- la conquête de nouveaux marchés de consommation.

L'internationalisation englobe aussi les stratégies de recours à la sous-traitance sur le marché mondial.

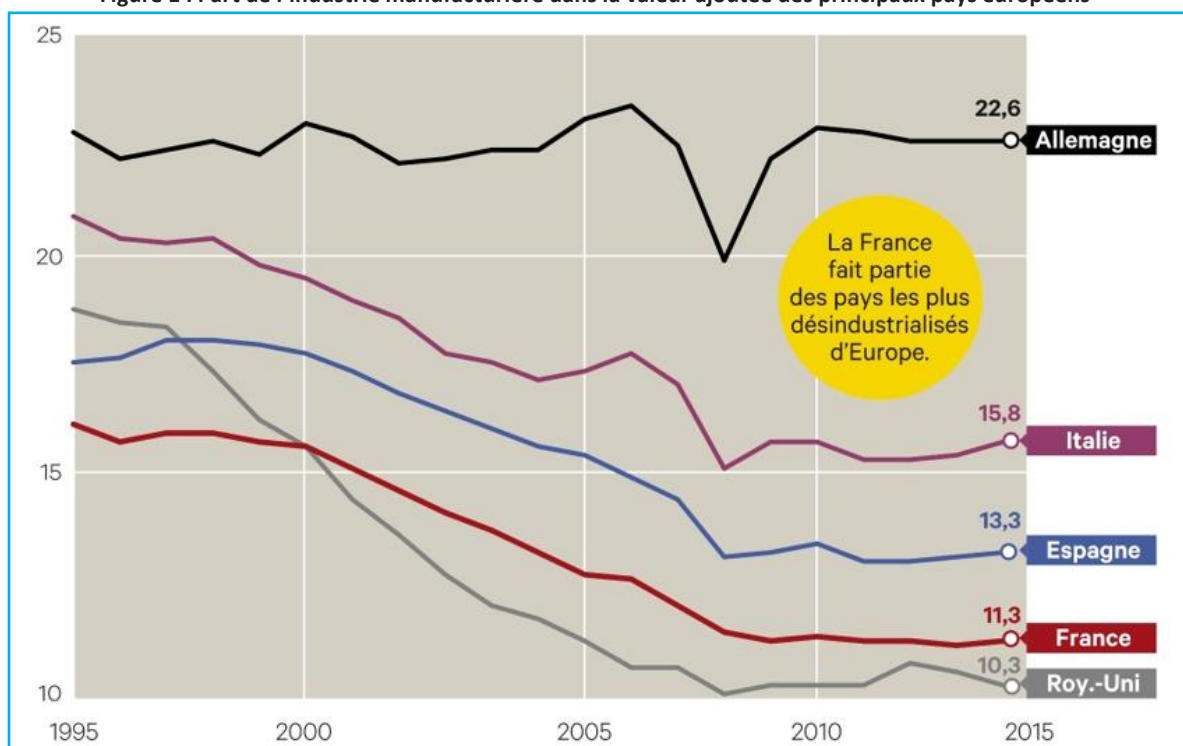
D'un point de vue micro-économique, tous les aspects du champ stratégique de l'entreprise et du jeu concurrentiel se trouvent potentiellement bouleversés par la mondialisation de l'économie : relation commerciale (clients finaux, donneurs d'ordres), relation d'approvisionnement (fournisseurs), relation salariale (salariés, marché du travail), relation financière (investisseurs, institutionnels).*

En France, cela s'est traduit par de nombreuses délocalisations de secteurs traditionnels et/ou à faible contenu tech-

nologique. Néanmoins, bien que les dernières décennies aient été marquées par différentes crises sectorielles (le charbon, l'acier, le textile, l'automobile...), que la contribution de l'industrie au PIB se soit considérablement réduite (de 20 % en 1980 à moins de 12 % aujourd'hui), que les interactions industrie / services se soient beaucoup renforcées, l'industrie reste importante pour le dynamisme d'un pays, jouant un rôle majeur à l'exportation et étant un catalyseur de l'innovation.

L'industrie est d'ailleurs plus présente que sa "visibilité statistique" ne le suggère : avec l'externalisation d'activités de services, l'industrie d'aujourd'hui est plus industrielle que celle d'hier, tandis que le champ industriel s'est développé dans les services. L'industrie reste ainsi présente en France (et en Europe) mais s'est spécialisée et agglomérée en fonction des avantages comparatifs des territoires (exemples des centres de R&D). De nombreux dispositifs nationaux et régionaux se sont succédés pour soutenir les activités industrielles françaises : pôles de compétitivité, plans Montebourg, Nouvelle France Industrielle, French Fab ou plus récemment les territoires d'industrie.

Figure 1 : Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée des principaux pays européens



Source : INSEE

* : M. Coris (coord.) (2010), Délocalisations, relocalisations : Mise en perspective et enjeux pour l'Aquitaine, GREThA/DIRECCTE Aquitaine, Université de Bordeaux, 48

QUELLE MESURE DU PHÉNOMÈNE DE DÉLOCALISATION ?

Les délocalisations / relocalisations ne font l'objet d'aucune définition ni de mesures précises. Certaines méthodologies ont été développées, notamment par l'Insee, à partir de données individuelles d'établissements, d'entreprises et de groupes. Les délocalisations sont détectées lorsque l'emploi diminue ou disparaît au sein d'un établissement et que les importations du groupe détenant l'établissement touché augmentent pour le type de biens auparavant produits en France.

Quelques études ont permis de mieux caractériser cette pratique et ont mis en évidence :

- que l'industrie manufacturière et les services de l'information et de la communication ont été les secteurs les plus touchés par ce mouvement,
- que la majorité des entreprises françaises qui externalisent des activités à l'étranger le font vers des pays de l'Union européenne, et non vers des pays émergents. En 2013, une étude de l'Insee portant sur les chaînes mondiales mettait en évidence que les entreprises qui délocalisent privilégient d'abord les pays originels de l'Union européenne (destination de 38 % des entreprises ayant délocalisé), suivis par l'Afrique (24 %), les nouveaux États membres de l'Union (22 %), puis la Chine (18 %) et l'Inde (18 %),
- que les sociétés qui délocalisent sont le plus souvent exportatrices ou déjà présentes à l'étranger par le biais de filiales. Presque toutes appartiennent à un groupe (94 %) et délocalisent en majorité au sein de ce dernier alors que la propension à délocaliser augmente avec la taille de la société.

PASSÉ > PRÉSENT > FUTURS POSSIBLES

QUELLE A ÉTÉ L'ÉVOLUTION PASSÉE DE LA VARIABLE ?

L'industrie française possède de grandes firmes multinationales. Mais elle a dû se réorganiser après les crises de certains secteurs (mines, sidérurgie, constructions navales, textile...) soumis à une forte concurrence internationale.

Les industries de main d'œuvre ont lourdement été impactées par des délocalisations vers des pays à bas salaires et ont massivement licencié. Cette évolution a été contrastée selon les secteurs. Les secteurs traditionnels ont été très impactés, à l'instar du textile avec des délocalisations massives en Chine et un recentrage sur des segments spécifiques, à plus forte valeur ajoutée (textile technique par exemple). L'industrie française s'est spécialisée dans des industries à fort contenu technologique (aéronautique...).

D'autres industries ont délocalisé en raison du déplacement des marchés de consommation. C'est le cas de l'industrie automobile, très présente en France, qui a traversé une forte période de mutations qui n'a pas eu les mêmes impacts partout. Le marché européen, que l'on peut qualifier de mature, est aujourd'hui surcapacitaire. Ceci a eu d'importantes répercussions sur l'emploi et l'activité de la filière lors de la crise économique et financière de 2008. Un déplacement des marchés s'est opéré vers l'international. Avec les mesures prises par les États pour soutenir l'indus-

trie automobile et favoriser les immatriculations, la situation du secteur s'est améliorée et on note une reprise depuis 2014 en Europe, mais la filière reste dépendante de mutations liées à de fortes attentes dans les performances environnementales, mais aussi à d'importantes évolutions dans les comportements de mobilité (moins d'utilisation de la voiture particulière). La crise sanitaire a d'ailleurs des répercussions extrêmement fortes qui ont incité l'État à élaborer un plan de relance massif de l'économie, dont deux dispositifs dédiés spécifiquement à l'automobile ainsi qu'à l'aéronautique, dont l'activité a également été fortement impactée.



© Région Hauts-de-France

PASSÉ > PRÉSENT > FUTURS POSSIBLES

QUELLES SONT LES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE ?

On relève une hyperfragmentation des chaînes de valeur et de l'externalisation d'activités (sous-traitance, approvisionnements...) en Europe et à l'étranger pour certains secteurs d'activités à l'image de la métallurgie.

L'interdépendance des entreprises au sein d'un réseau mondial de production, la multiplicité des échanges entre composants de production mais aussi de services ont été mises au jour par les pénuries et les ruptures d'approvisionnement dès les premières semaines de la crise sanitaire de la Covid-19. Les déplacements de certains marchés de consommation et les impacts retentissants post-covid sur des secteurs très présents en France et dont l'activité est fortement ébranlée (fabrication de matériels de transports, fabrication de machines équipements, textile, papier carton, chimie, métallurgie...) ont conduit à des discussions sur l'internationalisation de l'industrie.

La France reste néanmoins la première destination européenne pour les investisseurs, et recense de nouvelles pratiques pour dynamiser les implantations (exemple des sites clés en main pour lesquels les procédures administratives relatives à l'urbanisme, l'archéologie préventive et l'environnement ont été anticipées afin d'offrir à l'investisseur une disponibilité foncière quasi immédiate).

QUELLES SONT LES DYNAMIQUES EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE ?

L'industrie régionale se caractérise par la diversité de ses activités industrielles et affiche des spécificités marquées pour le caoutchouc / plastiques (Saint-Omer, Béthune, Beauvais, Château-Thierry), pour les activités de métallurgie et la fabrication de produits métalliques (très concentrées sur les zones de Dunkerque, Maubeuge, et Vimeu / Vallées de la Bresle), les activités de textile et d'habillement (très présentes sur les zones d'emplois de Roubaix-Tourcoing, de Calais et de Cambrai), pour l'industrie chimique et pharmaceutique (Compiègne, Creil, Amiens, Roubaix-Tourcoing)...

Il s'agit d'industries très internationalisées, qui pour certaines ont été confrontées à des difficultés d'approvisionnements lors de la crise sanitaire. La capitalisation des approvisionnements critiques par filière peut donner lieu à l'organisation de nouvelles chaînes de valeur multipliant les sources d'approvisionnement, parfois en proximité, de sorte à sécuriser les Supply Chains. Des outils d'appui à la connaissance des interconnexions territoriales existent, à l'image de la toile industrielle développée par l'Agence d'urbanisme de Dunkerque.

Certaines branches professionnelles, à l'image de la chimie, identifient des chaînes de valeur "stratégiques", s'appuyant sur de nouveaux procédés innovants et/ou sur le numérique dans la perspective de leurs plans de relance et de relocalisation.



PASSÉ > PRÉSENT > FUTURS POSSIBLES

QUELLES SONT LES INFLEXIONS ET RUPTURES QUI POURRAIENT MODIFIER LES DYNAMIQUES EN COURS ?

Des incitations en faveur de la relocalisation en France ou en Europe pourront être mises en place (déclaration du Président de la République E. Macron du 31 mars 2020) « *produire plus sur le sol national pour réduire la dépendance* ». Toutefois, cette orientation n'immunisera pas les industries contre de nouvelles ruptures de chaînes de valeur tant les sources d'approvisionnements peuvent être variées et multiples (exemple de l'OFCE, 2020) : « *si pour la production d'un produit, il faut 10 intrants essentiels dont 8 sont réalisés à l'étranger, il suffira qu'un de ces intrants soit réalisé en Chine pour que la chaîne de production soit interrompue. Plus encore, il suffira qu'un seul des 8 fournisseurs soit lui-même dépendant de manière essentielle d'un fournisseur chinois pour que la chaîne soit interrompue.* »

Différents économistes parlent davantage de « réindustrialisation partielle » que de « relocalisation ». Cette réindustrialisation ne concernerait que certains secteurs industriels, soucieux de sécuriser les approvisionnements, et/ou de réduire les coûts de transport et de transaction. Ces secteurs ne sont pas ceux ayant d'importants besoins de main d'œuvre.

Les relocalisations en France répondent ainsi à des objectifs stratégiques, répondant chacune à des objectifs distincts (relocalisation de « coût » rendue possible avec les avancées technologiques, relocalisation par l'innovation : biomédicament, textile technique etc.), mais ne s'accompagneront pas nécessairement de créations d'emplois.

Ce souhait de réindustrialisation pourrait être renforcé par des stratégies européennes de politiques industrielles. Celles-ci pourraient développer des visions à moyen et long terme des marchés à maintenir ou renforcer, tout en incitant à des transformations à l'image des mesures initiées lors de la crise sanitaire (exemple du pack rebond, qui prévoit un ensemble de mesures visant à encourager les relocalisations industrielles tout en accélérant la transition numérique et écologique du secteur).

La mise en place de normes sociales et environnementales pour une croissance durable sur le long terme (évolution des règles du commerce international pour inciter les pays à participer à la lutte contre le changement climatique) peut accélérer la relocalisation. La robotisation (nécessitant moins de main d'œuvre) ainsi que la hausse des coûts de transports et de transaction dans certains secteurs sont également des facteurs accélérateurs.



MICRO-SCÉNARIOS

Elaborés en atelier, ces scénarios proposent un contenu de l'évolution possible de la variable étudiée, articulés à partir de trois hypothèses :

- **une hypothèse basse** (quelle évolution de la variable défavoriserait l'industrie régionale),
- **une hypothèse haute** (quelle évolution de la variable favoriserait l'industrie régionale),
- ainsi qu'un scénario s'inscrivant davantage dans une forme de continuité (**hypothèse tendancielle**).

RELOCALISATION PARTIELLE STIMULÉE

Passé le choc liés aux ruptures dans les approvisionnements, aucune stratégie ni régulation n'est proposée, à l'exception de quelques activités ou segments sensibles (domaines de la santé, de la défense...), soutenus par l'État, et visant à sécuriser les approvisionnements. L'économie mondialisée reprend son cours, comme ce fut le cas après la crise financière de 2008.

DES RELOCALISATIONS À FAIBLE VALEUR AJOUTÉE ET SANS STRATÉGIE DE LONG TERME

La pandémie a mis en avant la dépendance des pays comme la France qui ont perdu la capacité d'industrialiser des productions à faible contenu technologique. Ce constat amène les pouvoirs publics et notamment l'Etat a fortement soutenir la relocalisation industrielle à l'aide du plan de relance et d'autres dispositifs d'appui, relayé par les collectivités territoriales dans les politiques de développement économique et d'attractivité territoriale (mise en avant d'écosystèmes locaux, proposition de foncier réhabilité, aides à l'implantation etc.). Néanmoins, ces stratégies de relocalisation restent assez peu connectées d'une politique industrielle de long terme, et certaines implantations ou réimplantations soutenues par l'aide publique ne s'accompagnent pas de contreparties ciblées (par exemple en termes de création d'emplois, de transition environnementale...).

STRATÉGIE DE RECONQUÊTE INDUSTRIELLE

La crise amène les acteurs à une échelle nationale et européenne à élaborer ensemble de nouvelles politiques de filières, basée sur la sécurisation des approvisionnements, mais s'appuyant sur l'innovation et le souhait d'une industrie durable (évolution des normes sociales et environnementales). Les relocalisations qui sont soutenues et portées par l'aide publique répondent à des projets d'industriels davantage motivés par des raisons d'innovation, d'amélioration des procédés etc. que de motivations fiscales ou de réduction de coûts. En conséquence, les relocalisations sont peu nombreuses mais qualitatives du point de vue de la politique industrielle française. Les territoires ayant su mettre en avant des écosystèmes locaux favorables peuvent en tirer profit (parcs d'innovation, domaines d'activités stratégiques développés dans les stratégies régionales d'innovation, projets des territoires d'industrie etc.).

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

- Insee Résultats, 2015 : « Externalisations, délocalisations et sous-traitance en 2012 » - Enquête sur les chaînes d'activité mondiales
- Printemps de l'économie, interview de l'économiste El Mouhoub Mouboud sur la relocalisation
- Banque des territoires, 2020, « Les relocalisations vues des territoires d'industrie »
- Le Monde, mai 2020, Interview Isabelle Méjean : « La relocalisation est une fausse bonne idée »
- Le Figaro, avril 2020, Gaël Giraud : « Il est temps de relocaliser et de lancer une réindustrialisation verte de l'économie française »
- La conversation, avril 2020, Thierry Weil : « La résilience de l'industrie ne passe pas toujours par la relocalisation »
- Podcast Le Monde, mai 2020, « Médicaments : comment leur délocalisation a entraîné de graves pénuries »



Date de publication : février 2021

Rédaction : Karen Maloingne - Ahlam Benlemseml
Christophe Meulemans - Sylvie Delbart
Contact : collegedeprospective@hautsdefrance.fr

Retrouvez l'actualité et les publications du collège sur le site de
l'Agence Hauts-de-France 2020-2040
<https://2040.hautsdefrance.fr>